



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 075-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.205

Déposée le : 24.04.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : de Quervain (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Hiltbold (Thun, Les VERT-E-S)
Lindegger (Roggwil, Les VERT-E-S)
Gerber (Hinterkappelen, Les VERT-E-S)
Remund (Mittelhäusern, Les VERT-E-S)
Vanoni (Zollikofen, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Répercussions des droits de douane états-uniens sur le canton de Berne

Le président des États-Unis a annoncé des droits de douane généraux de 31 % sur les importations en provenance de Suisse. Plus grand canton industriel de Suisse, Berne est le canton qui offre le plus de places de travail dans ce secteur ; à ce titre, il serait particulièrement touché par ces mesures. Sans compter que les États-Unis sont aussi un pays d'exportation important pour l'agriculture. Si les droits de douane annoncés sont appliqués comme prévu, plusieurs entreprises basées dans le canton de Berne pourraient se retrouver dans une situation critique.

Dans ce contexte extraordinaire, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quels secteurs et quelles entreprises basées dans le canton de Berne sont particulièrement touchés par les droits de douane annoncés ?
2. À quelles répercussions sur l'économie du canton de Berne le Conseil-exécutif s'attend-il à court et moyen terme ?
3. Quels instruments le canton de Berne a-t-il à sa disposition pour s'engager à court et moyen terme en faveur des entreprises touchées ?
4. Dans la situation actuelle, quel avis le gouvernement porte-t-il sur un raffermissement des relations avec les États européens et l'Union européenne ?
5. Que fait le gouvernement pour approfondir encore davantage les relations commerciales empreintes de stabilité que nous entretenons avec nos principaux partenaires en Europe ?

Motivation de l'urgence : la présente interpellation mérite des réponses urgentes car la mise à exécution des droits de douane est imminente, ce à quoi les entreprises concernées pourraient être confrontées d'un moment à l'autre.

Destinataire

– Grand Conseil